

NOVARC
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 3.900.446,75€
Siège social : 815 C Chemin du Razas ZI Les Plaines
26780 MALATAVERNE
380765131 RCS ROMANS
« La Société »

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
du 15 MAI 2024 (Extraits)

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 15 mai,
A 8 heures 30.

Les membres du Conseil de surveillance de la Société se sont réunis au siège et par visioconférence, sur convocation du Président, faite conformément aux dispositions des statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

- Monsieur Frédéric CROULLET, Président ;
- Madame Christiane CROULLET, Vice-Présidente ;
- La société BPIFRANCE INVESTISSEMENT, représentée par Monsieur Alexandre OSSOLA, en visio-conférence ;
- Monsieur Guillaume BASQUIN ;
- Monsieur Jean-Yves LE BROUSTER ;
- Madame Sylvie ROUX-BROSSE ;
- Monsieur Benoît FOURNAND ;
- Monsieur Vincent PHEBY ;
- Madame Marion de BONNEVILLE, Censeur ;
- La société BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT, représentée par son représentant permanent Monsieur Gilles PONCET, Censeur, en visio-conférence.

Sont invités et présents :

- Monsieur Jean-Noël REY, Président du Directoire, en visio-conférence ;
- Monsieur Grégoire CROULLET, membre du Directoire ;
- Madame Marine CROULLET PHEBY, membre du Directoire ;
- Madame Mathilde MEUNIER-GARCIA, Chargée d'investissement, BPIFRANCE INVESTISSEMENT ;
- Monsieur Nils POINOT, Senior Associate CAPZA, en visio-conférence ;
- Monsieur Jérôme COUILAUD, Directeur de la division NETWORKS (pour la présentation de la division NETWORKS) ;
- Monsieur Nicolas BALLY, Directeur de la division SAFETY (pour la présentation de la division SAFETY) ;
- Monsieur Pierre PEGAZ-FIORNET, représentant la société PWC, Commissaire aux comptes.

- Monsieur Guy VILLEMAGNE, représentant la société KPMG, Commissaire aux comptes, en visio-conférence ;
- Monsieur Fabien DAMIRON, représentant la société AUDIT XPERTISE, en visio-conférence ;
- Madame Carole COUVERT.

La moitié de ses membres étant présente, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Frédéric CROULLET, préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil de surveillance. (« Le Président »).

Madame Sylvie ROUX-BROSSE assume les fonctions de Secrétaire de séance (« Le Secrétaire »).

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Accueil et cooptation d'un nouvel Administrateur indépendant

2. Accueil et cooptation d'un nouvel administrateur indépendant

Le Président présente aux membres du Conseil la candidature de Madame Carole COUVERT demeurant Route de la Vigne Blanche à CLESSE (71260), en tant qu'administratrice indépendante au sein du conseil de surveillance en remplacement de Monsieur Alexandre FARGIER, membre du Conseil de surveillance décédé.

Il souhaite la bienvenue à Madame Carole Couvert et l'invite à se présenter.

Le Président souligne que le parcours de Madame Carole Couvert démontre son expertise en matière de marketing et de gestion des réseaux électriques et en RSE, compétences indispensables pour contribuer efficacement à la stratégie du groupe.

Le Président précise que si le Conseil décide sa cooptation, elle sera provisoire jusqu'à la ratification de sa nomination par la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société.

En conséquence, Madame Carole COUVERT exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2028 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité des membres présents ou représentés ayant droit de vote, coopte en son sein à titre provisoire Madame Carole Couvert dont la nomination devra être ratifiée par la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société.

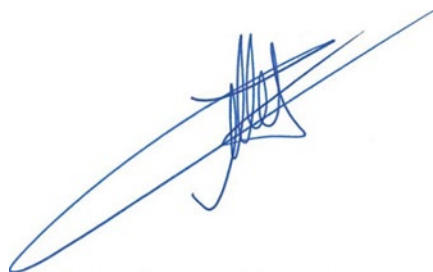
Le Conseil délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes délibérations aux fins d'accomplir, toutes formalités requises par les décisions ci-dessus adoptées, toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, le Secrétaire et un membre du Conseil de surveillance au moins.

Pour extrait certifié conforme

Le Président
Frédéric CROULLET

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned below the printed name of the President.